

Vos communes

CREYS-MÉPIEU

Le fonctionnement des services municipaux a été expliqué aux familles



Florence Grille et Anne-Laure Bergeron ont distribué les dossiers aux familles.

Mardi 15 juin, les parents étaient conviés par la mairie à la salle des Écoux pour une réunion d'information sur la rentrée scolaire 2021/2022 et plus précisément sur l'utilisation des services municipaux, le périscolaire et le restaurant scolaire. Lors de cette réunion, le fonctionnement de ces services a été présenté aux futures familles utilisatrices, les nouvelles, mais aussi celles dont les enfants poursuivent leur scolarité à l'école de Creys.

La nouveauté pour cette année sera le passage à un paiement des prestations à réservation et non plus à mois échu. Pour cela, une régie a été créée et sera gérée par Anne-Laure Bergeron. Les parents pourront régler en ligne par carte bancaire ou encore par chèque ou espèce pendant les horaires d'ouverture de la mairie au public.

À l'issue de cette réunion, les dossiers d'inscription pour l'accès aux services à compter de septembre 2021 ont été distribués par Florence Grille et Anne-Laure Bergeron, et sont à retourner par les familles en mairie avant le 28 juin. Les parents n'ayant pas pu assister à la réunion peuvent consulter la présentation sur le site internet de la commune : <https://creys-mepieu.com>

Ces formalités accomplies, il ne restera plus qu'à passer de bonnes vacances !

